

Fabrication et utilisation dans les services de produits d'entretiens naturels

Actions de
prévention

Actions Eco-exemplaires
Région : Auvergne Rhône- Alpes

Mots clés : Déchets dangereux | Étude | Impact sur
l'environnement | Personnel / employés | Prévention des déchets

Réseau **A3P**



Collectivité

C.A. Pays Voironnais
40, Rue Mainssieux
38511 Voiron

Partenariats

AGEDEN (formation des agents)
ADEME (via le PLP)

Date de lancement

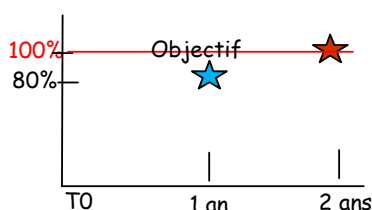
Juillet 2013

Objectif

Utilisation de produits naturels
pour la totalité des locaux
administratifs (4350 m²)

Réalisation objectif

Surfaces de bureaux nettoyées en
produits naturels :



Résumé :

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a souhaité utiliser des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs de la collectivité. Pour cela, elle a commencé par une **phase de test** permettant de sensibiliser les agents et d'adapter les pratiques. Des **analyses bactériologiques** ayant prouvé leur efficacité, l'ensemble des locaux administratifs sont désormais nettoyés avec des produits naturels (à base de bicarbonate de soude, vinaigre blanc, huiles essentielles...).

Pourquoi agir ?

La Communauté du Pays Voironnais regroupe 92 000 habitants répartis sur 34 communes ; l'habitat est mixte à dominante semi-urbaine. Suite au **questionnaire diffusé dans les services** sur le tri et la prévention des déchets (Action sur l'éco-exemplarité de la collectivité) lié à l'Agenda 21 et au plan d'action du Document Unique d'évaluation des risques professionnels, la collectivité a souhaité **tester l'utilisation de produits d'entretien naturels fabriqués par les agents d'entretien** dans les locaux administratifs du Pays Voironnais.

- **Prise en compte de l'environnement**

La baisse de la nocivité des produits correspond à une prévention qualitative des déchets.

- **Amélioration des conditions de travail des agents**

Elle concerne les agents d'entretien mais aussi des occupants des locaux, via la prise en compte des questions d'hygiène, santé et sécurité au travail (problèmes respiratoires, allergies...).

- **Limitation des coûts**

La fabrication de produits d'entretien à partir de produits peu onéreux, permettra au renouvellement du marché d'acheter des produits disposant de labels environnementaux.

- **Vérifier l'efficacité des produits**

Des analyses bactériologiques sur les surfaces nettoyées ont permis de s'assurer de l'efficacité des produits dits naturels en milieu collectif et rassurer les utilisateurs.

Planning

Décision : T0

Préparation : 3 mois

Phase de tests et adaptation : 19 mois

Adoption définitive T0 + 2 ans

Durée de l'action : pérennisée.

Coûts

Formation agents : 250 €

Lames de surfaces pour test bactériologiques : 46,91€ X 2 (boîtes de 10 lames PCA/VRBG + neutralisants)

Test : en interne

Moyens humains

Personnel d'entretien (même effectif)

Responsables PLP, Agenda 21, patrimoine et PRP (hygiène et sécurité) : 13 jours au total

Bilan en chiffres

100 % des locaux administratifs nettoyés avec des produits naturels

23 % d'économies sur l'achat de produits d'entretien

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/utilisation-des-produits-d-entretien-naturels-dans-les-locaux-administratifs>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

www.paysvoironnais.com

Contacts

C.A. Pays Voironnais

E-mail : nelly.sicre@paysvoironnais.com

ADEME DR Rhône-Alpes

E-mail : elsa.thomasson@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- Préparation

Réunions des services pour évaluer les avantages et inconvénients de l'action.

Formation des agents d'entretien par l'association « AGEDEN » à la fabrication et l'utilisation des produits d'entretiens. A noter que les huiles essentielles bien que naturelles mais peuvent être toxiques, il faut donc aérer les pièces pour limiter la pollution de l'air intérieur comme cela est déjà préconisé pour un détergent classique.

- Actions test

1 test de 3 mois a été réalisé dans deux bâtiments de bureaux (3600 m²) avec **remplacement des produits classiques sauf pour 1 jour par semaine**.

1 test complémentaire de 2 mois avec **remplacement total** a été réalisé dans un troisième bâtiment (750 m²).

Une nouvelle formation des agents d'entretien a permis **de faire évoluer les pratiques** de nettoyage.

Les tests bactériologiques sur différentes surfaces menés à l'issue de ces 2 mois ont confirmé que l'efficacité était identique à celle des produits dits classiques, dès lors que l'on respecte bien les « recettes » de fabrication et notamment le maintien des huiles essentielles.

- Généralisation

Les nouvelles pratiques se sont prolongées au-delà des tests et les 3 bâtiments, soit **l'ensemble des locaux administratifs, sont désormais nettoyés avec les produits naturels préparés par les agents**. L'utilisation des produits classiques une fois par semaine est maintenue tant qu'une autre solution n'est pas trouvée pour éliminer des « traces » de nettoyage, facteur d'insatisfaction même si elles n'altèrent pas la propreté.

La difficulté d'acceptation des traces visibles ou des odeurs d'huiles essentielles montrent qu'il faut **continuer le travail de sensibilisation** des agents, notamment par une communication via affichage, article..., indispensable pour valoriser le projet.

Le « plus » de l'opération

La démarche de fabrication des produits d'entretien proposée au grand public a été élargie aux agents d'entretien de la collectivité, renforçant cette action. L'analyse bactériologique a permis de rassurer et de s'assurer de l'efficacité des produits, et de **valider ce principe de nettoyage** lors d'une réunion de coordination regroupant l'ensemble des directeurs de services.

Reproductibilité

L'action est reproductible surtout si le personnel d'entretien est interne à la collectivité, qu'il s'implique, et qu'il y a une concertation des services concernés.